



CONSEIL DE
L'UNION EUROPÉENNE

Bruxelles, le 25 novembre 2003

15015/03
COR 1 (fr)

PUBLIC 10

CORRIGENDUM A LA NOTE

Objet: RELEVÉ MENSUEL DES ACTES DU CONSEIL
OCTOBRE 2003

Page 3 de l'annexe I:

2535ème Conseil Emploi, Politique Sociale, Santé et Consommateurs le 20 octobre 2003

Lire le point comme suit:

Directive 2003/97/CE du Parlement européen et du Conseil du 10 novembre 2003 concernant le rapprochement des législations des États membres relatives à la réception ou l'homologation des dispositifs de vision indirecte et des véhicules équipés de ces dispositifs, **modifiant la directive 70/156/CEE et abrogeant la directive 71/127/CEE**
doc. PE-CONS 3677/03